

**REUNION DE L'EXECUTIF MAIRE-ADJOINTS**

**Séance du 16 avril 2020**

**Étaient présents** : Mrs GALLET, LABALME, Mme BECAUD, Mrs LUCIANI, BROYER

Secrétaire de séance : Mr David BROYER.

Dans le respect des mesures barrières prises dans le cadre de la pandémie de covid-19, une réunion de l'ensemble du conseil municipal n'étant pas permise, le maire et les adjoints se sont réunis afin de traiter les dossiers en instance.

Le compte-rendu de cette réunion sera transmis par mail à l'ensemble des élus.

**Mesures mises en place dans le cadre de la pandémie de covid-19**

Une commande a été passée auprès de l'Association des Maires de 800 masques chirurgicaux (0,672 € pièce), de 400 masques FFP2, de 5 bidons de gel hydroalcoolique de 500 ml et d'1 boîte de 100 gants. 30 visières ont été commandées auprès de l'entreprise COMAS de Jayat pour un montant de 108 € TTC.

Une liste des personnes âgées ou vivant seules a été établie, ces personnes ont été contactées par téléphone. Aucune n'a exprimé de besoin dû au confinement. Les lignes téléphoniques de la mairie sont transférées sur le téléphone portable du maire lorsque personne n'est présent au secrétariat. En cas de nécessité, il suffit de composer le numéro de la mairie.

La situation de gestion de la pandémie, reçue quotidiennement de la Préfecture, est transmise par mail à tous les élus.

Un courrier a été reçu de la gendarmerie précisant qu'elle se tient à la disposition des communes.

**Loyer du restaurant**

Les titres de recettes correspondant aux loyers du restaurant de mars et avril ont été émis.

Compte tenu de l'obligation de fermeture des restaurants depuis le 15 mars, le maire et les adjoints étudient la possibilité d'annuler les loyers de mars, avril et mai 2020.

Une décision sera prise lors de la prochaine réunion.

**Achat d'un nouveau défibrillateur**

Le défibrillateur installé dans le local des sapeurs-pompiers a plus de 10 ans. La société MEDILYS Santé propose une reprise d'un montant de 100 € pour le rachat d'un appareil neuf d'une valeur de 1 000 €.

Le maire et les adjoints décident :

- de conserver l'appareil obsolète mais en état de marche et de le mettre à la disposition des sapeurs-pompiers pour les formations
- de différer l'achat d'un nouvel appareil qui sera installé dans l'espace multifonctions.

Le contrat de maintenance, arrivant à échéance le 30 avril, ne sera pas renouvelé.

Compte-tenu de la pandémie de covid-19, la cessation d'activités du CPINI et la création du CIS sont reportées à octobre 2020.

### **Entretien de la voirie**

Le fauchage des accotements sera confié, pour cette année, à la CUMA de Confrançon. Deux passages seront effectués, le premier courant mai et le second en août, selon les conditions climatiques.

L'entretien (fauchage et ramassage) de trois parcelles de terrain appartenant à la commune, situées à l'entrée sud du village, à côté de la station d'épuration du village et à côté du plateau multisports est confié à Mr Bastien BREVET de Curtafond. L'entretien d'une parcelle sise à côté du terrain de sports est confié à Mr Patrice GAILLARDON de St Didier d'Aussiat.

### **Formation au fonctionnement de la station d'épuration**

Le maire et les adjoints acceptent le devis de l'entreprise SCIRPE de Domsure pour la formation (technique et administrative) à la gestion de la station d'épuration. Participeront à cette formation : Ch. LABALME, P. RAZUREL, M. GIVORD, Th. BOUILLOUD, N. JACQUET.

### **Avancement du dossier de cession de terrain en zone UX**

L'entreprise est toujours intéressée. Le maire est en possession de l'estimation des raccordements eau potable et électricité. Les négociations pourraient débuter à 14 € le m<sup>2</sup> de terrain viabilisé. Il restera à étudier les conditions d'élargissement du chemin d'accès qui pourra se faire concomitamment avec la réflexion en cours pour l'aménagement du carrefour RD45/RD1079 et d'éventuelles modifications d'accès du chemin de l'Etang Gayand.

### **Portage foncier avec l'EPFL**

Nous sommes dans l'attente d'une date de signature du compromis, le notaire étant en possession de tous les documents nécessaires.

Un contact sera pris avec le cabinet de géomètres BERTHET LIOGIER de Bourg-en-Bresse, spécialisé dans les modifications de PLU et la réalisation de lotissements et suivi des travaux.

### **Affaires scolaires**

Depuis le début du confinement, Mr LUCIANI, adjoint aux affaires scolaires, informe les élus par mail, de façon hebdomadaire, de l'effectif des enfants du personnel soignant accueillis (5 enfants au maximum).

Le maire propose de réfléchir par anticipation à l'accueil éventuel des enfants de parents susceptibles de travailler en juillet et août afin de relancer l'économie.

Mr LUCIANI informe les élus qu'une ouverture de classe est prévue à la rentrée de septembre, en raison d'une baisse du seuil suite à la création de postes d'enseignant. Une 9<sup>ème</sup> classe sera créée à Curtafond, quelques petits travaux de rafraîchissement seront à prévoir. L'effectif actuel de 211 élèves passera à 220, soit une moyenne de 26,5 élèves par classe aujourd'hui portée à 24,5 élèves à la rentrée.

### **Fleurissement**

Les poteries installées dans le massif près de l'abri bus du village sont très anciennes et s'abîment. Mme BRIEN, présidente du comité de fleurissement, est chargée de leur remplacement par l'achat de nouveaux pots.

Le massif longeant l'espace multifonctions étant à modifier, Mr LABALME est chargé de l'achat de rondins et de piquets à l'entreprise BADIN de Bâgé la Ville, Mme BRIEN de nouvelles plantes. Ces travaux seront réalisés par des bénévoles.

### **Espace multifonctions**

Dans le respect des mesures barrières à appliquer pendant la pandémie, trois artisans travaillent sur le chantier, un compagnon par corps de métier, dans des zones de travaux différentes (carreleur, plombier, peintre).

La pose de la faïence de la cuisine, des réserves, de la douche du personnel et du placard à vaisselle est terminée. La pose du carrelage et des faïences des sanitaires hommes est terminée. Le carrelage et les faïences des sanitaires femmes ainsi que le carrelage de la cuisine seront terminés à la fin de la semaine prochaine. La hotte de la cuisine doit être posée au plus tard début de semaine prochaine.

Le maire et les adjoints réexamine les installations prévues dans la cuisine afin d'optimiser son utilisation. Des ajustements en matériels de cuisson, préparation et froid sont acceptés, l'enveloppe financière du marché n'est pas modifiée.

### **Prochaine réunion**

La prochaine réunion de l'exécutif aura lieu jeudi 23 avril à 17 h.